



FONDS DE GARANTIE HYPOTHÉCAIRE DU MALI S.A.

RAPPORT D'ACTIVITE DU FGHM.SA EXERCICE 2018

Le Conseil d'Administration présente le rapport ainsi que les états financiers vérifiés pour l'exercice clos au 31 Décembre 2018, lesquels font le point de la situation de l'établissement à cette date.

Selon les constats du Comité de politique monétaire de la BCEAO, le rythme de progression de l'activité économique mondiale a été dans l'ensemble modéré durant l'année 2018, dans un contexte global de tensions commerciales avec des répercussions sur le marché financier. La croissance de l'économie mondiale selon le FMI se situerait à 3,7 %. Sur les marchés internationaux des principales matières premières, les cours des produits exportés par les produits de notre zone se sont repliés durant le troisième trimestre 2018, à l'exception de ceux du pétrole.

La situation monétaire de la zone UEMOA a été marquée par une hausse de la masse monétaire, soutenue par la progression des créances intérieures. Le taux d'inflation a été globalement contenu mais en liaison avec la hausse des prix des denrées alimentaires.

Dans ce contexte, le Mali a subi les effets de cette conjoncture et des difficultés persistantes résultant de la poursuite des efforts pour le rétablissement de la sécurité. Son niveau dans l'économie de l'union est resté appréciable, ce, en dépit des tensions de trésorerie singulièrement au cours des derniers mois de l'année. La croissance a connu une légère progression et l'inflation a été maîtrisée.

Pour le secteur de l'activité économique, singulièrement en ce qui concerne le BTP, l'évolution a été marquée par une stagnation de la commande publique notamment pour les programmes de logements sociaux.

Les chantiers entrepris depuis 2015 sont toujours en attente de finition quoiqu'une partie significative a déjà fait l'objet de réception. Ainsi sur environ 12000 logements programmés, 3400 ont été livrés et devaient faire l'objet d'attribution au cours de l'année 2018.

Ce programme a connu de sérieuses difficultés de financement qui ont notoirement retardé sa livraison. Au titre du dénouement du financement, l'OMH et le système bancaire ont signé une convention de règlement sur 10 ans mais cette situation va avoir pour effet d'annihiler les capacités financières de l'OMH et de compromettre la poursuite des programmes de logement. Pour l'année 2019, il est espéré néanmoins la livraison du reliquat déjà en chantier.

Les perspectives de 2018 étaient de doter l'établissement de réelles capacités à prendre en charge les implications en moyens organisationnel et logistique des reformes de la BCEAO concernant le Plan comptable bancaire révisé et le nouveau dispositif prudentiel de l'UMOA.

Aussi, en vue de renforcer la démarche commerciale pour une meilleure pénétration du marché et la mise en œuvre des produits ciblés, nous sommes allés à l'élaboration d'un plan stratégique et de développement des activités du FGHM.sa sur la période 2018-2021.

I. PRESENTATION DU FGHM.SA

Statut juridique

Le FGHM.sa est un établissement financier agréé par arrêté n°2973/MEF-SG du 2 novembre 2000 par le Ministre de l'Economie et des Finances et qui a pour mission de favoriser l'accès au financement domiciliaire pour les populations en mesure de devenir propriétaire. Il dispose d'un capital social de 3.036 millions FCFA détenu par 9 actionnaires.

Activité principale

Offrir aux institutions prêteuses un mécanisme de garantie des concours à la clientèle, singulièrement les prêts pour l'accession à la propriété domiciliaire.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration est composé de quatre (4) administrateurs dont un indépendant. Au cours de l'exercice 2018, la Présidence du Conseil d'Administration fut assurée par Monsieur Ousmane Ibrahima Maiga jusqu'au 25 septembre 2018, actuellement son intérim est assuré par Monsieur Youssouf Moulaye Kéita.

Commissariat aux comptes

Le cabinet GMI – Audit de Monsieur Soumana MAKADJI assure la mission de commissariat aux comptes de l'établissement.

Résultats

L'exercice 2018 s'est soldé par un résultat net bénéficiaire de **15,6** millions de FCFA, contre un résultat de 37,2 millions FCFA en 2017.

ANNEES	RESULTATS BRUTS	RESULTATS NETS
2016	<u>35 997 000</u>	<u>24.591.000</u>
2017	<u>57 346 000</u>	<u>37 219 000</u>
2018	<u>27 140 000</u>	<u>15 590 000</u>

II. ACTIVITES MENEES AU COURS DE L'EXERCICE

A- Les décisions et recommandations du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale

Au cours de l'année, le Conseil d'Administration s'est réuni durant quatre sessions à savoir les dates du 11 janvier, du 29 mai, du 25 septembre et 20 décembre 2018.

Les discussions ont porté sur les points suivants :

- le point d'exécution du budget 2017 au 18 Décembre 2017
- le projet de Budget 2018
- l'actualisation du Règlement Intérieur du FGHM.sa
- la désignation des membres du Comité d'audit
- la charte de Contrôle Interne du FGHM.sa
- le programme annuel de contrôles du FGHM.SA
- le projet de plan de secours informatique du FGHM.SA
- la note sur la nomination du Président du Conseil d'Administration
- le mandat du Directeur Général
- le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes
- la mise en conformité du Conseil d'Administration et les projets de résolutions pour l'Assemblée Générale
- le renforcement du mécanisme des logements sociaux
- l'adoption des procédures et politiques du FGHM.sa
- l'examen du plan d'affaires triennal du FGHM.sa
- la note sur le programme immobilier de « SAMAYA »
- l'arrêté des comptes de l'exercice 2017
- le point d'exécution du budget 2018 au 16 Novembre 2018
- le projet de Budget 2019

Le 13 juin 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 2017 et a procédé à l'affectation de son résultat ainsi qu'au renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes.

B- Etat de mise en œuvre des recommandations de la commission bancaire

Le FGHM.sa a reçu une mission de contrôle et de vérification de la Commission Bancaire en août 2017. Pour les recommandations issues de la mission, les actions ont été entreprises afin de satisfaire les recommandations mentionnées.

Les recommandations en cours portent essentiellement sur les points suivants :

- Exercice du Contrôle Interne : au regard de l'effectif actuel et de la nature de l'activité exercée, il sied de différer le recrutement d'un autre contrôleur jusqu'à la relance effective des activités
- Mise en place de la structure en charge de la conformité : le report de la mise en place de la structure en charge de la conformité s'explique par le manque d'outils de formation nécessaires
- Simulation de crise en vue de mesurer la vulnérabilité des portefeuilles en cas d'évolution défavorable de la conjoncture ou de détérioration de la qualité des signatures. Nous allons procéder à une simulation de crise après la mise en place d'un outil d'exploitation approprié
- Système d'information et de télécommunication : l'établissement ne dispose pas de dispositif de contrôle pour s'assurer de la confidentialité, de l'intégrité et de la protection des données de son système d'information, dont l'exploitation et la maintenance sont externalisées. Des réflexions sont en cours en vue de trouver les moyens adéquats pour remédier aux problèmes posés, aussi, un agent est en cours de formation en matière informatique
- Automatisation du suivi des engagements : à part la BMS, la mission a noté une réaction timide des autres établissements dans la production et la transmission des fichiers. Des simulations sont en cours pour la BCI et la BIM
- Absence d'un site de secours délocalisé : les mesures sont en cours pour délocaliser le site de secours.

III. SOMMAIRE DES ACTIVITES DE GARANTIE

L'activité de garantie hypothécaire n'a pas encore abouti à une relance effective malgré la restructuration, l'assainissement de la situation financière de l'établissement et l'adaptation du produit aux exigences des prêteurs.

Pour booster la promotion des logements sociaux, l'OMH et le FGHM.sa ont élaboré un mécanisme de financement des logements sociaux dont l'objectif est la production d'un plus grand nombre de logements sociaux à travers un schéma innovant mettant en synergie les actions de tous les acteurs de l'immobilier.

Le mécanisme propose la production de logements sous forme de programmes dont le financement est essentiellement assuré par les banques d'une part, et la réalisation du programme (prêt promoteur), d'autre part, l'acquisition par le bénéficiaire de logement réalisé (suivant prêt acquéreur) couvert par la garantie du FGHM-sa et la bonification des charges d'intérêts par l'OMH.

A. Evolution des engagements de garantie :

Les crédits distribués par nos partenaires soumis à notre garantie sont estimés à 1,6 milliard FCFA en brut pour 229 dossiers contre 193 dossiers pour 1,7 milliard FCFA à la même période en 2017.

L'activité de l'année en cours a essentiellement porté sur :

- 1 dossier de garantie de prêt hypothécaire pour 14,5 millions FCFA;
- 146 dossiers de garantie de prêts à la consommation pour 414,8 millions FCFA ;
- et 82 dossiers pour 1157,1 millions FCFA au titre des logements sociaux.

Garantie hypothécaire :

L'activité de garantie hypothécaire n'a pas encore abouti à une relance effective malgré les efforts d'adaptation du produit aux exigences des prêteurs.

Le dossier de 14,5 millions de prêt hypothécaire est celui de la Banque Malienne de Solidarité.

Pour rappel, nous avons signé avec la BMS une nouvelle convention de garantie afin de prendre en charge leurs recommandations et surtout leurs attentes vis-à-vis de notre produit.

A cet effet, nous espérons que cette reprise avec ladite banque soit effective afin de renouer avec notre activité principale qui est la garantie des prêts hypothécaires.

Garantie des logements sociaux :

La garantie des logements sociaux de l'exercice 2018 concerne essentiellement la garantie accordée aux bénéficiaires de l'ancien portefeuille, appelé la garantie par adhésion volontaire. En juillet 2018, nous avons arrêté la garantie du portefeuille ancien, vu la maturité des programmes (plus de 10 ans).

Garantie des prêts à la consommation :

Le FGHM-sa a garanti essentiellement les prêts à la consommation de la BCI avec un taux de couverture de 70%.

B. Evolution des produits

Commissions sur engagement de garantie donnée sur les logements sociaux

Les primes globales dues sur les logements sociaux sont de 329,1 millions FCFA dont 1,2 million FCFA d'annuité payée.

Par ailleurs, les échéances dues sur les bénéficiaires décédés ont été de 86,9 millions FCFA.

Commissions sur les prêts à la consommation

Les engagements ont porté sur 146 dossiers de 414,8 millions FCFA de prêts à la consommation octroyés par la BCI avec une prime totale de 6,1 millions FCFA.

Commissions sur les prêts hypothécaires

Les prévisions portaient sur la garantie d'au moins 1,4 milliard FCFA de prêts hypothécaires relatif aux dossiers du protocole BIM-APIM-FGHM-sa avec une commission de 14,4 millions FCFA, malheureusement il n'a été soumis à notre garantie que 1 dossier d'un montant global de 14,5 millions FCFA avec une commission de 0,2 millions FCFA.

C. Point d'exécution budget 2018

Pour rappel, les prévisions avaient été fondées sur une base de mesures concrètes tels que :

- la poursuite des contacts avec les banques pour la relance de la garantie hypothécaire
- la diversification des produits de garantie
- le renforcement de la qualité du portefeuille des prêts à la consommation
- la consolidation du partenariat ETAT-OMH-FGHM.sa par la mise en place d'une politique de renforcement des moyens d'actions et de solvabilité du mécanisme de couverture des logements sociaux
- le renforcement de la situation financière à travers entre autres, le maintien de la subvention d'exploitation et le renforcement des fonds de réclamation
- l'accompagnement de l'OMH afin de parvenir à l'attribution des logements issus du programme des 5992 maisons.

Le constat étant que certaines prévisions budgétaires n'ont pas été atteintes notamment le report par l'OMH de la distribution des logements sociaux, dont nous espérons bénéficier de l'annuité ainsi que le paiement d'au moins 5 mensualités. Cette trésorerie nous aurait permis de faire de nouveaux placements afin de renforcer nos produits.

Par ailleurs, nous avons fait face à d'autres charges d'exploitation non prises en compte lors des prévisions budgétaires telles que l'impôt sur les revenus des créances et dépôts sur les intérêts des Dépôts à terme à la BMS (auparavant exonéré), les intérêts dûs sur les avances prises sur notre Dépôt à terme (DAT) et la comptabilisation en charge d'exploitation des échéances dues sur les sinistres des logements sociaux.

Dans ce contexte, l'exécution du budget 2018 va se solder par un résultat d'exploitation de 15,6 millions de FCFA pour une prévision de 73,6 millions et contre 37,2 millions réalisés en 2017.

IV. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la diversification des produits et de l'optimisation des produits de placement, le FGHM.sa a acquis une parcelle de terrain d'environ 2ha et envisage d'y réaliser un programme immobilier. Cette opération test devrait conduire à la mise en œuvre d'un nouveau produit susceptible à la fois de relancer l'activité à travers les cessions directes ou par contrat de location-vente et de maximiser les produits de placement.

Les actions concrètes devront être entreprises pour l'adoption du mécanisme de prêt acquéreur. La politique de commercialisation devrait être renforcée afin de donner plus de visibilité à notre action et de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de renforcer notre capacité d'intervention.

Dans le cadre de la garantie des programmes de logements sociaux et suite aux recommandations de la Commission Bancaire, il est impérieux d'initier avec le Ministre de l'Habitat et l'OMH une réflexion pour assainir les bases du mécanisme et assurer sa pérennité. La Direction a déjà transmis à cet effet une note technique aux autorités concernées.

Enfin, il est plus que jamais urgent d'envisager la mise en place d'un fonds de réclamation pour préserver les fonds propres et faire face aux nouvelles exigences réglementaires. L'engagement du Conseil d'Administration est requis à cet effet.

Le Conseil d'Administration du FGHM.sa

Rapport de Gestion du FGHM.sa

Exercice 2018

Le bilan au 31 décembre 2018 présente un total de 6,1 Milliards FCFA soit une hausse de 32,6% par rapport à son niveau de la même période de l'exercice écoulé (5,8 Milliards FCFA).

- **La trésorerie** s'élève à 3,1 Milliards FCFA avec des Dépôts à terme d'environ 2,8 Milliards FCFA et 63 millions FCFA d'intérêts à percevoir.
- **La créance sur la clientèle** est de 129 millions FCFA relative aux prêts immobiliers et équipement du personnel.
- Les **dettes à l'égard de la clientèle** sont composées d'une part de 1.602 millions FCFA de charges à payer sur les sinistres des logements sociaux sur une durée moyenne de 243 mois et d'autre part de 17 millions FCFA d'acomptes versés pour la création de titres fonciers.
- **La valeur immobilisée** de 409 millions FCFA se ventile de la manière suivante :
 - Des immobilisations incorporelles de 161 millions FCFA avec un amortissement de 111 millions FCFA ;
 - Des immobilisations corporelles de 137 millions FCFA avec un amortissement de 107 millions FCFA ;
 - D'un terrain d'une valeur d'acquisition de 327 millions FCFA ;
 - D'une caution de dépôt de 2 millions FCFA sur la location du siège.
- les **obligations et autres titres** sont composés de 129 millions correspondant à la souscription de l'emprunt obligataire du Mali 2016-2026 dont 13 millions sont les intérêts courus ;
- Les **autres actifs** sont essentiellement constitués :
 - 27 millions FCFA (TTC) de primes à percevoir sur les garanties accordées, déduites de la provision sur l'ensemble des primes en attente de paiement (18 M HT) ;
 - 232 millions FCFA de primes à recevoir sur les logements sociaux ;
 - 27 millions FCFA d'échéances courues sur les sinistres des logements sociaux qui ont été prélevées doublement par la BMS. Le montant devra être restitué par l'OMH ;
 - 30 millions FCFA concernent des préfinancements accordés à l'OMH lors de l'organisation de l'Atelier de restitution de l'étude sur le nouveau mécanisme de financement des logements sociaux et l'appui/conseils relatifs à la problématique du financement des logements sociaux menés par le Cabinet INNOVA ;

- 49 millions FCFA relatifs aux dépenses engagées sur le programme immobilier de SAMAYA ;
 - 92 millions FCFA pour les autres débiteurs divers composés de 86 millions d'indemnités de services rendus et d'avance accordée au Fonds social du FGHM.sa ;
- les **comptes de régularisations de l'actif** sont composées de :
 - 4 millions FCFA pour les charges constatées d'avance des assurances véhicules et bâtiment ;
 - 56 millions FCFA charges constatées d'avance suivant le contrat IFC (Indemnité Fin de carrière) signé avec SONAVIE ;
 - 210 millions FCFA de produit à recevoir sur la subvention d'exploitation de l'OMH ;
 - 1.602 millions FCFA de charger à payer sur les sinistres des logements sociaux sur une durée moyenne de 243 mois.
- Les **autres passifs** comprennent les dettes fiscales, les dettes sociales et les dettes à l'égard des fournisseurs. Le détail se présente de la façon suivante :
 - 34 millions FCFA de cotisations dues à l'administration fiscale ;
 - 29 millions FCFA relatives aux cotisations INPS ;
 - 3 millions FCFA de TAF sur les primes à percevoir ;
 - 15 millions d'impôts dus sur les intérêts à percevoir sur les dépôts à terme ;
 - 71 millions FCFA relatifs aux échéances mensuelles dues sur les sinistres des logements sociaux ;
 - 52 millions FCFA relatifs à une indemnité de services rendus ;
 - 13 millions FCFA de primes perçues sur les logements sociaux dont les clients ne sont pas identifiés pour manque d'informations ou les primes reçues sur les clients décédés ;
 - 50 millions FCFA relatifs à la part du fonds de réclamation sur les primes à payer sur l'exercice 2016 des logements sociaux ;
 - 4 millions FCFA concernant le compte d'attente du fonds de soutien des dossiers garantis suivant les 2 protocoles tripartites ;
 - 19 millions FCFA relatifs aux comptes de régularisation, notamment les charges à payer (commissaires aux comptes, Impôt sur les sociétés 2018, provision sur congés et autres fournisseurs).
 - un **fonds de soutien** de 3 millions FCFA suivant les protocoles BIM-FGHM-APIM et BIM-FGHM-AFRICA INVEST ;
 - 16 millions comptabilisés en **fonds affectés** relatifs aux commissions de la couverture décès des dossiers de garantis des prêts hypothécaires et de consommation ;
 - les **Provisions pour risques et charges** 146 millions FCFA sont composées essentiellement de provisions sur engagement douteux ;
 - en ce qui concerne **les capitaux propres et ressources assimilés** du FGHM-SA, ils sont constitués de :
 - un capital social de FCFA 3.036 millions ;

- un report à nouveau de 954,0 millions FCFA dont un fonds de réclamation de 812,9 millions FCFA pour les logements sociaux ;
 - une réserve spéciale de 33,0 millions FCFA ;
 - un compte courant de l'actionnaire Banque Internationale pour le Mali BIM.sa de 11,2 millions FCFA.
- les **engagements de garanties données en faveur de la clientèle** concernent essentiellement les opérations de garantie de :
 - prêts hypothécaires avec un engagement de garanties données de FCFA 2,367 milliards FCFA brut pour 164 dossiers (perte financière 658 millions FCFA) ;
 - prêts à la consommation soient 274 dossiers pour 995 millions FCFA brut (encours 590 millions FCFA) ;
 - engagements douteux de 126 dossiers avec une perte financière de 442 millions FCFA dont 144 millions FCFA de provisions (2,233 millions FCFA);
 - logements sociaux de montant brut de 78,938 milliards FCFA pour 5610 dossiers (perte financière 11,84 milliards FCFA).

RATIOS PRUDENTIELS

Les seuils fixés pour les ratios prudentiels par la Banque Centrale sont respectés par le FGHM SA comme indiqué dans le tableau, ci-après :

Code DISPRU	Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	2017	2018
A. Normes de solvabilité					
RA001	Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	6,25%	18,80%	22,89%
RA002	Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	7,25%	18,80%	22,89%
RA003	Ratio de solvabilité total (%)	EP02	9,50%	18,87%	23,07%
B. Norme de division des risques					
RA004	Norme de division des risques	EP29	55,00%	0,00%	0,00%
C. Ratio de levier					
RA005	Ratio de levier	EP33	3,00%	17,68%	20,95%
D. Autres normes prudentielles					
RA006	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	25,00%	0%	0%
RA007	Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	15,00%	0%	0%
RA008	Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	60,00%	0%	0%
RA009	Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	15,00%	0%	0%
RA010	Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	100,00%	13%	13%
RA011	Limite sur les prêts aux actionnaires , aux dirigeants et au personnel	EP38	20,00%	4%	4%

COMPTE DE RESULTAT

(en millions FCFA)

Poste	PRODUITS/CHARGES	Montants nets	
		2 017	2 018
1	F30_0010 Intérêts et Produits Assimilés	127	181
	<i>Intérêts acquis sur comptes</i>	117	172
	<i>Intérêts sur emprunt Obligataire</i>	9	8
	<i>Intérêts acquis sur prêts au personnel</i>	1	1
2	F30_0020 Intérêts et Charges Assimilés	1	19
	Charges bancaires	1	19
3	F30_0030 Revenu sur titre et revenu variable		
4	F30_0040 + COMMISSIONS (PRODUITS)	388	335
	<i>Commission sur engagement de garanties</i>	2	0
	<i>Commission sur engagement Prêts Cmtion</i>	4	6
	<i>Commission sur engagement Log Sciaux</i>	382	329
5	F30_0050 - COMMISSIONS (CHARGES)		1
6	F30_0060 GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION		
7	F30_0070 GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASSIMILES		
8	F30_0080 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		3
9	F30_0090 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
10	F30_0100 PRODUITS NET BANCAIRE	514	499
11	F30_0110 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
12	F30_0120 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	446	597
	Frais de personnel	187	205
	Achats non stockés mat. et fournitures	8	8
	Taxes et impôts	19	33
	Autres charges	233	351
13	F30_0130 DOTATION AUX AMORT ET AUX DEPREC DES IMMOB INCOR ET CORP	78	46
	Dotations aux amortissements et aux provisions	92	46
	+ Reprises d'amortissements et de provisions	14	0
14	F30_0140 RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-10	-144
15	F30_0150 COUT DU RISQUE (Dot ou repr sur dépréc)	55	-51
16	F30_0160 RESULTAT D'EXPLOITATION	-65	-93
17	F30_0170 GAINS OU PERTES NETS ACTIFS IMMOB	2	0
	SUBVENTION D'EXPLOITATION	120	120
18	F30_0180 RESULTAT AVANT IMPOT	57	27
19	F30_0190 IMPOT SUR LES BENFICES	19	12
20	F30_0200 RESULTAT NET DE L'EXERCICE	38	15

BILAN

En millions F.CFA

	Poste	ACTIF	Montants nets	
			2 017	2 018
1	F10_0010	CAISSE BANQUE CENTRALE, CCP	0	0
2	F10_0020	EFFETS PUBLIC ET VALEURS ASSIMILEES		
3	F10_0030	CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	2 378	3 154
4	F10_0040	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	154	129
5	F10_0050	CREANCES SUR LA CLIENTELE	112	121
6	F10_0060	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE		
7	F10_0070	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES	1 000	0
8	F10_0080	AUTRES ACTIFS	250	440
9	F10_0090	COMPTES DE REGULARISATION	1 527	1 874
10	F10_0100	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME		
11	F10_0110	PART DANS LES ENTREPRISES LIEES		
12	F10_0120	PRETS SUBORDONNES		
13	F10_0130	IMMOBILISATION INCORPORELLES	9	50
14	F10_0140	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	380	357
	F10_0150	Total Actif	5 810	6 125

	Poste	PASSIF	Montants nets	
			2 017	2 018
1	F10_0160	BANQUES CENTRALES, CCP		
2	F10_0170	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES		
3	F10_0180	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 391	1 619
4	F10_0190	DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE		
5	F10_0200	AUTRES PASSIFS	57	204
6	F10_0210	COMPTES DE REGULARISATION	130	106
7	F10_0220	PROVISIONS	145	146
8	F10_0230	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	11	11
9	F10_0240	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	4 076	4 039
10	F10_0250	CAPITAL SOUSCRIT	3 036	3 036
11	F10_0260	PRIMES LIEES AU CAPITAL		
12	F10_0270	RESERVES	27	33
13	F10_0280	ECART DE REEVALUATION		
14	F10_0290	PROVISIONS REGLEMENTÉES	50	0
15	F10_0300	REPORT A NOUVEAU (+/-)	925	954
		Report Nouveau +	112	141
		Fonds de garantie	813	813
16	F10_0310	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	38	15
	F10_0320	TOTAL DU PASSIF	5 810	6 125